

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	37 (1908)
Heft:	18
Artikel:	Nos plantes médicinales [suite]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039569

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos plantes médicinales

(Suite.)

SOUCI (*Calendula officinalis L.*), pat. Choachy. — Originaire du nord de l'Afrique, cette belle plante fait l'ornement de nos jardins où elle s'acclimate avec la plus grande facilité et donne de juin en octobre ses belles fleurs orangées.

On doit toujours employer les boutons, fleurs et sommités de tige à l'état frais; en séchant il devient inerte. Les feuilles fraîches, écrasées, modifient d'une façon favorable les tumeurs et les ulcérations scrofuleuses, surtout si l'on prend en même temps une infusion des boutons ou des fleurs. Les feuilles écrasées, appliquées avec persévérance et fréquemment renouvelées, peuvent faire tomber les verrues, les cors et durillons. Le Souci favorise l'excrétion des urines et de la sueur.

MILLEFEUILLE (*Achillea millefolium L.*). — Herbe-au-charpentier, Herbe-à-la-coupure. — Tiges de 30 à 60 cm., dressées, raides, simples ou rameuses dans le haut. Feuilles à pourtour oblong-linéaire, deux fois pinnatiséquées, à segments très nombreux. Capitules très petits, très nombreux, en corymbe compact. Ligules blancs ou rosés. — Fl. juillet-septembre.

Lieux incultes, bords des chemins. — Très commune.

Les plantes du genre Achillea ont un peu les propriétés des Camomilles. Les tiges et les sommités agissent comme tonique amer et la racine jouit de propriétés excitantes. L'infusion se prépare avec 10 à 20 gr. de racine broyée ou de sommités fleuris par 500 gr. d'eau. Cette préparation se décompose rapidement au contact de l'air. On ne doit la préparer qu'au moment de l'administrer.

Dans les campagnes, on lui attribue à tort des propriétés cicatrisantes et on l'applique souvent sur les coupures, d'où son nom d'*Herbe à la coupure*. Comme la plante est irritante, elle a pour effet d'entraver au lieu de hâter la cicatrisation.

Nous possédons d'autres espèces d'Achillea dont les propriétés sont à peu près semblables : l'A. sternutatoire (*A. Ptarmica L.*), dont les feuilles sont entières; l'A. noirâtre (*A. atrata L.*), jolie plante des Alpes qui est la plus énergique.

BARDANE (*Arctium Lappa*). — Glouteron, Herbe aux teigneux, Pignon (du lat. *pectinonem*, peigne). — Cet ancien type est aujourd'hui démembré en quatre espèces de fait assez distinctes : *Lappa major Gærtn.*, *L. nemorosa Kœrnik*, *L. tomentosa Lam.* et *L. minor D. C.* Ce sont des plantes bisannuelles, très robustes, très rameuses, à feuilles entières, cor-

diformes, amples, à fleurons rouges sortant d'un involucré sphérique de la grosseur d'une noix et dont les folioles se terminent toutes en crochets recourbés en dehors. La première est assez rare, la seconde se trouve dans la vallée supérieure de la Jigne. Le *L. minor* est assez commun. Quant au *L. tomentosa*, il habite toute la région montagneuse.

On récolte en octobre la racine de la première année et au commencement du printemps celle de la seconde^e; mais on peut l'employer fraîche en toute saison.

La décoction de racine ou des feuilles, préparée avec 15 à 60 gr. de plante par kg. d'eau, est sudorifique, diurétique et dépurative. Elle est utile dans le catarrhe pulmonaire chronique, la goutte, le rhumatisme, les maladies de la peau et les éruptions de mauvaise nature, à la condition que l'on suive le traitement pendant un temps suffisant. Le suc des feuilles agit favorablement sur les excoriations superficielles, la teigne, les croutes de lait. Les feuilles, appliquées par la face inférieure, produisent un certain soulagement dans les maladies de poitrine et les engorgements des articulations.

CHICORÉE SAUVAGE (*Cichorium intybus L.*), pat. Olliavaleyre. — Tige de 40 à 70 cm., robuste, anguleuse, rameuse. Fleurons tous en languette, rayonnants, bleus, ouverts le jour, fermés le soir. — Fl. août. Lieux incultes, bords des chemins.

La Chicorée possède une saveur amère, franche et agréable. On donne l'infusion des feuilles fraîches, la décoction des feuilles sèches ou de la racine, à la dose de 15 à 60 gr. de plante par litre d'eau ; le suc exprimé des feuilles, seul ou uni au suc de Crucifères ou de plantes amères, à la dose de 30 à 120 gr., comme médicament tonique, apéritif, laxatif et fébrifuge dont l'usage, continué longtemps, est utile dans l'atonie des fonctions digestives, les engorgements des viscères, les fièvres légères du printemps et les maladies chroniques de la peau.

PISSENLIT (*Taraxacum officinale Wigg.*, *T. Dens-Leonis Desf.*). — Dent-de-Lion ; pat. Lintron, Litron, Ala à Corbé. — Feuilles toutes radicales, roncinées. Pédoncule creux à suc laiteux, de 7 à 30 cm. ; capitules jaunes, graines munies d'une aigrette, s'étalant en tête globuleuse. — Fl. avril-juin. Commun partout.

La décoction de Pissenlit, à la dose de 30 à 60 gr. de feuilles fraîches, leur suc à la dose de 50 à 150 gr., agissent comme antiscorbutiques, toniques, diurétiques et dépuratifs. Leur emploi prolongé est utile dans les affections chroniques de la peau, la débilité des organes digestifs ; efficace dans les engorgements du foie et de la rate qui accompagnent les fièvres de marais, ainsi que dans les maladies bilieuses.

L'amertume franche des feuilles n'a rien de désagréable, aussi sont-elles mangées en salade au printemps.

FAMILLE DES OLÉACÉES

FRÈNE (*Fraxinus excelsior L.*). — Arbre élevé de 24 à 30 m. Feuilles pennées à 4-7 paires; fleurs sans calice ni corolle. — Fl. avril. Fruit : une samare oblongue. Commun.

L'écorce que l'on détache au printemps sur les branches de 3 à 4 ans, possède, comme les feuilles, une saveur âcre, amère, astringante et contient du tannin. On en prépare une décoction de 30 à 60 gr. par litre d'eau que l'on prend dans l'intervalle des accès de fièvres intermittentes, ou bien on l'administre en poudre à la dose de 10 à 24 gr. répétée 3 ou 4 fois par jour, pendant plusieurs jours, dans l'intermission des accès. Sans être plus infaillible que les autres fébrifuges; c'est un remède sur lequel on peut compter. Il est tombé en désuétude depuis la découverte du quinquina.

On emploie avec avantage, dans le traitement de la goutte et du rhumatisme, la décoction de 50 à 100 gr. de feuilles sèches par litre d'eau, prise par petites tasses 2 ou 3 fois par jour après la digestion. Enfin la décoction des samares (10 à 30 gr. par litre d'eau) est diurétique et à forte dose purge mieux que les feuilles.

FAMILLE DES ASCLÉPIADÉES

DOMPTE-VENIN (*Asclepias Vincetoxicum L., Vincetoxicum officinale Mœnch.*) Cynanche, Asclépiade blanche; pat. Sonnamô (qui sent mauvais), Tia toutzo. — Souche traçante; tiges dressées de 30 à 60 cm. Feuilles ovales, lancéolées, cordées, très entières. Fleurs petites, blanchâtres. Corolle rotacée à 5 divisions. — Fl. juin-juillet.

Lieux secs, collines arides, pierreuses. Commun.

Cette plante passe pour vénéneuse; la racine est âcre et amère et agit comme purgatif. On administre la décoction des racines à la dose de 15 à 30 gr. par litre d'eau, pour augmenter la sécrétion des urines ou celle des sueurs. Dans les affections dartreuses, les engorgements lymphatiques et glanduleux, la poudre des feuilles à la dose de 1 1/2 à 2 gr. comme vomitif.

Cette plante a été nommée Dompte-venin parce qu'on la croyait propre à vaincre le venin des serpents et le virus de la rage.

FAMILLE DES APOCYNÉES

PERVENCHE (*Vinca minor L.*). Petite Pervenche. — Rhizome traçant; feuilles opposées ovales, persistant pendant l'hiver. Fleurs généralement bleues, souvent purpurines au soleil. — Fl. avril-mai.

Lieux couverts des forêts, au pied des haies. Commune.

C'est, en somme, une plante de faible importance au point de vue médical. Ses qualités extérieures ont attiré sur elle la sympathie universelle et disposé à l'admettre au nombre des plantes bienfaisantes.

Les feuilles seules sont employées en médecine. Leur saveur amère à l'état frais devient astringente après la dessication. Elles cèdent facilement à l'eau leur principe amer et une quantité notable de tannin, ce qui la rend utile toutes les fois que l'on a besoin d'un astringent peu énergique.

FAMILLE DES GENTIANÉES

MÉNYANTHE (*Menyanthes trifoliata L.*). Trèfle d'eau, Trèfle aigre, Triolet de marais. — Rhizome épais. Feuilles naissant au sommet des ramifications du rhizome, trifoliolées. Fleurs en épi, d'un blanc rosé; pétales 5, barbus à la face interne, à bords roulés en dedans. — Fl. mai.

Marais fangeux, tourbières. Assez commun.

Toutes les parties de cette plante ont une amertume très prononcée. Elle est réputée fébrifuge, antiscorbutique, stomachique et vermifuge; on en a utilisé le suc contre les scrofules, le rachitisme, etc.

Les campagnards lui attribuent plusieurs vertus extraordinaires et purement illusoires. En Angleterre, elle est employée parfois à la place du houblon dans la fabrication de la bière.

GENTIANE (*Gentiana lutea L.*). Gentiane jaune, grande Gentiane; pat. Dzinthanna. — Souche épaisse, très longue. Tige simple, droite, cylindrique, fistuleuse (creuse), de 60 à 120 cm.; feuilles amples, ovales, glauques; fleurs jaunes, très nombreuses en longue grappe feuillée. — Fl. juillet-août.

Commune dans les pâturages, de la base des montagnes jusqu'à 2,000 m. et plus.

La partie active est la racine pivotante, spongieuse, qui atteint quelquefois la grosseur du poignet. On la récolte à la fin de la deuxième année. Sa saveur est d'une amertume franche, intense, sans acréte.

La Gentiane est utile dans la dispepsie, les flatuosités, la diarrhée, les scrofules, la jaunisse, le scorbut, la goutte, les fièvres intermittentes. Ses vertus fébrifuges étaient universellement reconnues avant l'introduction du Quinquina en Europe. Il n'en est pas moins vrai que la Gentiane, administrée en poudre dans du vin, avant l'accès, soit seule, soit unie à l'écorce de Chêne ou d'Aune, ce qui vaut encore mieux, guérit parfaitement les fièvres de printemps et d'automne. Elle prévient ou guérit également les engorgements du foie. Aucun tonique n'est plus efficace dans les maladies scrofuleuses, sauf peut-être le Noyer, mais dans ce cas, il faut commencer par placer le malade dans des conditions hygiéniques convenables, bonne nourriture, bon air et beaucoup de soleil.

La décoction de Gentiane concassée à la dose de 30 gr. par litre d'eau et prise à la dose de 60 à 100 gr. par jour, continuée pendant

longtemps, est le meilleur tonique dans toutes les affections produites par un manque de vitalité. Le vin de Gentiane, préparé en faisant macérer 30 gr. de racine coupée dans 500 gr. de vin, et pris par petits verres avant le repas, est très efficace contre la dyspepsie ; les digestions deviennent plus faciles et la santé revient bientôt.

PETITE CENTAURÉE (*Erythraea Centaurium Pers., Gentiana Centaurium L.*). Erythrée Centaurée. — Plante bisannuelle ; tige quadrangulaire de 30 à 45 cm., rameuse dans le haut, fleurs d'un beau rose en corymbe. — Fl. été.

Lieux secs, lisières et clairières, pâturages. Assez répandue à la plaine ; ne s'élève guère au-dessus de 1,000 m.

C'est une des plantes amères les plus généralement employées et un de nos meilleurs fébrifuges indigènes, qui peut, à forte dose, remplacer le Quinquina.

On récolte les sommités au plus fort de la floraison, on les dessèche rapidement et on les garde dans des cornets de papier pour conserver leur saveur, d'une amertume intense, qui se communique à l'infusion préparée avec 10 à 30 gr. par kg. d'eau.

Au commencement de son emploi, la Petite Centaurée cause parfois une irritation de l'estomac et des intestins. Si cet effet persistait, on devrait renoncer à son usage, attendu qu'il y aurait alors une inflammation qui réclamerait l'emploi d'émollients et non de toniques.

On prépare un bon fébrifuge en faisant infuser 20 gr. de Petite Centaurée et 20 gr. de Camomille dans un litre d'eau, que l'on donne à la dose d'un verre de 4 h. en 4 h. pendant l'accès. Ce remède, comme beaucoup d'autres analogues, réussit toujours mieux après l'administration d'un vomitif et d'un purgatif. *(A suivre.)*



ÉCHOS DE LA PRESSE

La querelle engagée depuis plusieurs années entre les différentes écritures vient de se terminer par le triomphe définitif de l'écriture droite.

Rappelons les faits :

De nombreux hygiénistes de tous les pays avaient déjà signalé les dangers présentés par l'attitude asymétrique de l'enfant dans l'écriture penchée, lorsque M. le ministre de l'Instruction publique, justement ému par des articles médicaux commentés par la presse quotidienne, nomma une commission de médecins et de professeurs pour « rechercher les causes de la myopie chez les écoliers et indiquer les remèdes à une situation qui allait empirant de jour en jour ».

La Commission, à la tête de laquelle se trouvait le Dr Javal,